

LES AQUEDUCS DE PONT DE CRAU



À l'emplacement de l'actuel Pont de Crau "*qui se compose de deux ponts juxtaposés, l'un sur lequel passe la route, l'autre, plus élevé, qui supporte le canal de Craonne*" (L.-A. Constans, 1921), les érudits restituent un pont-aqueduc romain qui permettait le passage combiné de la voie Aurélienne bis et de l'aqueduc des Alpilles alimentant la ville d'Arles. Cet aqueduc, situé à un niveau plus élevé que le canal de Craonne comme le confirme le tronçon observé sous la porte d'Auguste, devait franchir la vallée marécageuse d'Arles en reliant le poudingue de la Crau à l'est et les premières pentes du rocher de la ville d'Arles à l'ouest.

Les découvertes et observations successives réalisées entre 1582 et 1876 suggèrent que le canal de Craonne reprend bien dans ce secteur le tracé de l'aqueduc antique, du moins selon L'Anonyme du Caire "*jusqu'au lieu dit les quatre arcades où l'aqueduc romain venait aborder directement la partie du rocher d'Arles restée hors les murs occupée par les champs Elisées appelée de nos jours les mouleirès*".

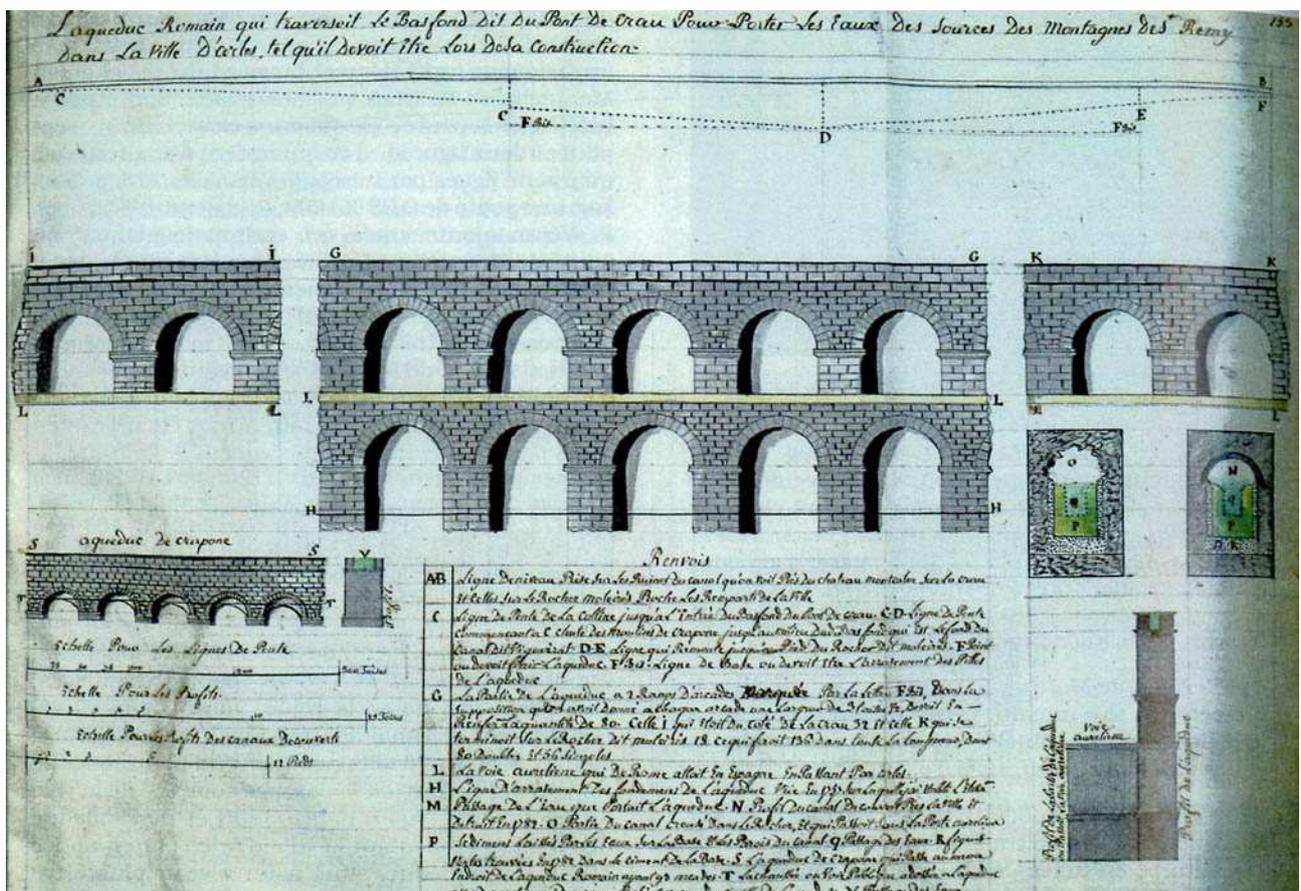
Chronologie des découvertes :

- "De 1582 à 1585, lorsque les frères Ravaux construisirent, sur les plans d'Adam de Craponne, la section Lamanon-Arles du canal qui porte son nom, ils utilisèrent sur certaines parties du Pont de Crau des restes de l'aqueduc romain" : L.-A. Constans, 1921.

- En 1757, lors de la reconstruction du pont, qui avait été détruit par une crue dévastatrice du Rhône, ont été observés de nouveau les vestiges de l'aqueduc romain (Chr. de Gaillard, 1766) note en effet que "lorsqu'il fut question de rétablir le Pont de Crau [...] on fut contraint de changer notablement le devis qui avait été fait pour les fondations, attendu qu'au-dessus du niveau destiné pour les premières assises, on trouva une maçonnerie à l'épreuve de tous les instruments. On aurait tort de regarder ces débris-là comme ceux des fondations du pont qui fut détruit en 1755, parce qu'elles n'avoient nulle part une profondeur aussi considérable".

P. Véran (1807) précise que ces découvertes effectuées "à une toise de profondeur dans la terre" consistent en "plusieurs piles construites en pierre de taille presque de la largeur actuelle du pont. Ces piles étaient de pierres d'environ deux pieds [0,65 m] d'épaisseur, de quatre pieds [1,30 m] de largeur et six pieds [12 m] de longueur. Elles étaient si bien jointes ensemble et coulées avec un mortier si fin que le tout ne formait plus qu'un corps".

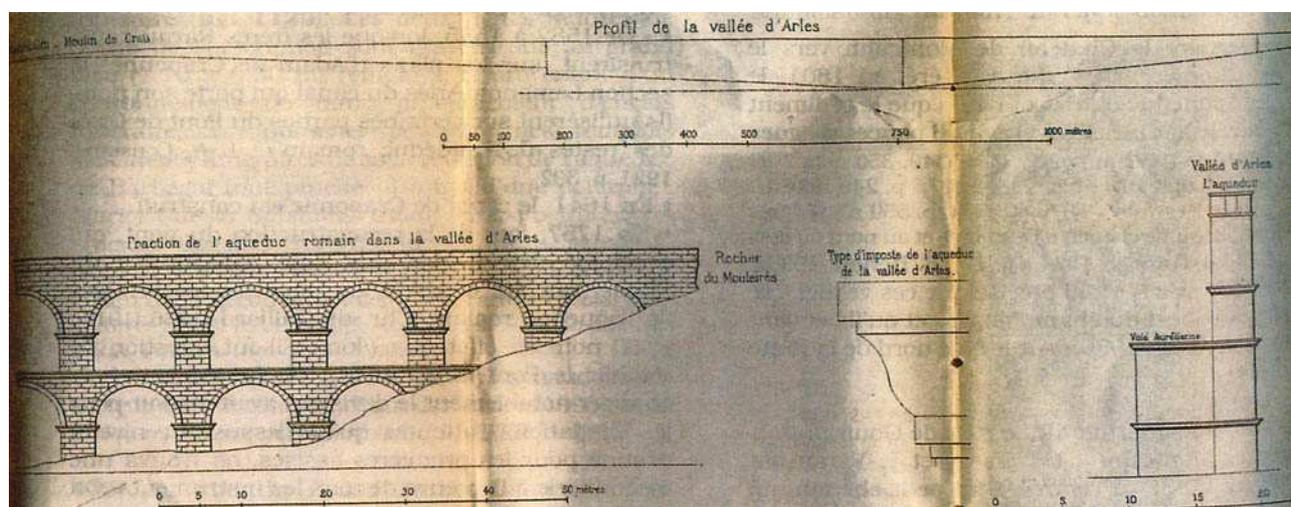
Dans une restitution du pont de Crau (P. Véran, 1805, dessin ci-dessous) P. Véran figure "la ligne d'arase-ment des fondations des arches de l'aqueduc vu en 1757".



- "En avril 1837, en creusant le canal du Vigueirat pour lui donner plus de profondeur, on mit à découvert au-dessous des arches du pont de Crau deux piliers de l'aqueduc romain" (Anonyme du Caire, vers 1847).
- "En 1840, le bouleversement occasionné par l'inondation du Rhône fit découvrir les restes de cet aqueduc qui étaient profondément enfouis consistant en des fondations de belles pierres de grand appareil romain" (Anonyme du Caire).
- "En 1844, lors des travaux d'agrandissement du canal de la Vidange pour le dessèchement de la vallée des Baux (J.-J. Estrangin, 1845), on trouva "d'autres piliers des arcades de cet aqueduc" (Anonyme du Caire). J.-J. Estrangin, 1845) ajoute que le 15 mai 1844, "les ouvriers employés à la reconstruction des fondations de l'aqueduc moderne ont trouvé, dans les terres de déblais du canal nommé la Vidange, un moyen bronze de Gordien¹".
- En 1876, A. Gauthier-Descottes (1877) indique qu'on "retrouve sous le pont de Crau, et au lieu où fut ce grand aqueduc, des parties de fondations affouillées², des pans de murs entiers, en demi-appareil, des impostes en grande pierre, portant encore les traces de leur ornementation".
- En 1921, L. A. Constans note que "non loin de l'agglomération dite du Pont de Crau aux abords de l'usine Sud-Électrique, on remarque, sous les arcades du pont où passe la route de Marseille, d'énormes dès de pierre dont certains ont plus de 2 m de long".

Restitutions :

Une restitution a été proposée en 1798 (P. Véran) ; elle sera reprise en 1876 par A. Gauthier-Descottes (1877), dessin ci-dessous :



Cette restitution, qui montre un aqueduc s'élevant à plus de 22 m de hauteur, est fortement inspirée par le Pont du Gard "avec un étage d'arcades en moins, mais une longueur plus grande : les arcs inférieurs formaient viaduc, les arcs supérieurs, moins larges, portaient l'aqueduc, d'abord simple puis double" (L.-A. Constans, 1921).

On signalera l'étude récemment menée par J. Servonat (2003) qui suppose qu'il y a eu non pas un, mais deux aqueducs, l'un augustéen et le second tardif, encore visible aujourd'hui sous la porte d'Auguste : cette hypothèse, sujette à caution, n'est pas développée ici.

1 En référence à trois empereurs romains de ce nom (IIIe siècle ap. J.-C.).

2 Minées par les courants d'eau.

Conservation :

Bien que l'aqueduc ait été classé Monument historique par un décret du 11 juillet 1922, les vestiges observés précédemment ont été en partie détruits "*lors de l'établissement du grand rond-point ou giratoire de Pont de Crau qui a provoqué non seulement la destruction partielle de l'aqueduc de Crau mais également des fondations du pont-aqueduc romain*" (J. Servonat, 2003).

Bibliographie :

- E. Blanc, arch. notar. Arles, 1639, f. 662 (non consulté) ;
- Chr. de Gaillard, 1766 [1912], p. 41-42 ;
- E. Drumont, 1789, pl. XIV (d'après étude de P. Véran) ;
- P. Véran, ms 734, 1805, p. 134, p. 146 n° 37 ; ms. 735, 1807, p. 249-250, p. 263 et 271 ;
- Anonyme du Caire, ms. 744, vers 1847, p.118-119 ;
- J-J. Estrangln, 1845. p. 44-45, 51 ;
- A. Gauthier-Descottes, 1876 [1877]a, p. 549 pl. ;
- O. Stübinger, 1909, p. 273 fig. 35-37 ;
- L.-A. Constans, 1921, p. 391-392 ;
- J. Formigé, 1924a, p. 17 ;
- F. Benoit, 1936a, p. 144 n° 22, p. 191 plan B n° 26 ;
- M. Pezet, 1947, p. 59 ;
- J.-M. Rouquette, 1954, p. 36, 90 pl. XXVI ;
- P. Fournier. 1990, p. 9. p. 46-47 et fig. 54-55.

Texte extrait de *Arles, Crau, Camargue (carte archéologique de la Gaule)* / Marie-Pierre Rothé et Marc Heijmans. - Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2008.